D/922.2
NATIONAL LIBRARY
CANADA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
10

NOTICE NECROLOGIQUE

SUR

MESSIRE P. DUFRESNE,

Du Séminaire de St. Hyacinthe.

M. Pierre Dufresne est né à Belœil, le 9 avril 1815, de parents d'une haute respectabilité, et animés d'une vive foi,. Formé par leurs leçons et leur exemple, il montra dès ses premières années une grande piété, et le désir de se consacrer à Dieu au service des autels. Il ne put cependant commencer ses études classiques qu'en Octobre 1829. Dès son entrée au Collége de St. Hyacinthe, il fut remarqué de ses maîtres par le respect qu'il leur portait, sa docilité à écouter leurs avis, et son exactitude a accomplir la règle. En même temps, il se faisait aimer de ses confrères par la bonté

BX4705
D382
N6

de son cœur, et son empressement à leur rendre service. Il se montra toujours édifiant par sa vive et tendre dévotion. Il fut non-seulement l'objet de l'affection des élèves, mais aussi celle de leur respect à cause de sa conduite irréprochable.

M. Dufresne fit avec succès son cours d'études, qu'il termina en 1837. Il prit l'habit ecclésiastique cette même année, et il fut employé au collége comme professeur et maitre d'étude. En 1840, il alla au Grand Séminaire de Montréal pour compléter son cours de théologie, et se préparer a être admis au sacerdoce. Il fut ordonné prêtre à St. Laurent, le 24 janvier 1841, par Mgr. Bourget ; il fut ensuite vicaire à Varennes et à Ste. Elizabeth ; il a laissé dans ses deux paroisses des souvenirs honorables à sa mémoire à cause de sa bonté et de son zèle.

M. Dufresne se sentait porté à fixer sa carrière dans la maison ou il avait reçu son éducation ; il obtint la permission d'y entrer. Mais a peine y fut-il arrivé, que pour se prêter à un arrangement qui était utile à cette institution, il consentit a des-

servir la paroisse de St. Simon où il se rendit en octobre 1842. Au bout d'un an, il revint au séminaire de St. Hyacinthe; et y fut définitivement agrégé le 11 avril 1845.

Comme professeur, il se fit respecter et chérir de ses élèves; il enseignait d'une manière nette et précise, maintenait l'ordre et la discipline dans sa classe, et inspirait à un haut degré l'amour du devoir à ceux qu'il instruisait. Depuis un certain nombre d'années sa santé l'avait forcé de renoncer à l'enseignement. Mais il a rendu surtout service à la maison dont il était membre en formant les élèves à la piété; sous ce rapport il a exercé une influence salutaire sur un grand nombre d'entre eux. Il attirait leur confiance par sa bonté; il savait leur reprocher leurs défauts sans exciter en eux le mécontentement; il leur enseignait diverses pratiques de piété propre a entretenir leur ferveur. Il a dirigé longtemps la Congrégation des SS. Anges et celle de la Sainte Vierge avec un dévouement plein de zèle; c'était son œuvre de prédilection, et il a eu a remercier le Ciel du succès dont elle a été bénie.

Doué d'un caractère gai et aimable M. Dufresne se mêlait volontiers aux délassements des élèves ; il encourageait leurs jeux ; ils aimaient à lui entendre raconter des traits plaisants, ou chanter des chansons propres à les amuser ; ce en quoi il excellait.

Il entretenait aussi la gaieté dans les récréations qu'il passait avec ses confrères par certaines saillies spirituelles, et de fines plaisanteries qui jamais ne blessaient personne.

Il avait reçu des dons d'une nature plus élevée : il parlait avec éloquence. Il avait une mémoire ingrate qui le trahissait quelquefois ; mais quand il savait bien ses sermons, il les déclamait d'une manière pleine d'onction qui faisait une impression profonde. Sa voix harmonieuse, flexible, sachant toujours prendre le ton convenable, et son geste noble et expressif, le faisaient entendre avec plaisir en même temps qu'avec édification. Il a été aussi trés estimé comme directeur de conscience, par les personnes pieuses qui s'adressaient à lui.

D'éminentes vertus ont distingué ce digne

prêtre. Il avait une bien grande humilité ; jamais il ne parlait à son avantage, il ne se blessait de rien ; il ne montrait aucune prétention ; on ne l'a point vu demander un emploi qui pût le flatter ; il se défiait sans cesse de lui-même, et il était porté a demander conseil, toujours prêt à déférer aux avis qu'on pouvait lui donner. Il faut dire cependant que cette qualité a dégénéré quelquefois en une pusillanimité qui a nui à l'action qu'il aurait pu exercer.

La qualité qui l'a surtout distingué était la bonté, il était de la plus grande bienveillance envers tous ; il se montrait toujours prêt à obliger les autres ; il se sentait heureux de faire du bien, et il en cherchait l'occasion.

Doué d'une grande sensibilité, il avait des larmes de compassion pour les plus légères infortunes ; s'il croyait en quelque circonstance avoir blessé quelqu'un de ses confrères, il venait en pleurant lui en demander excuse, s'exagérant les torts qu'il avait pu avoir.

Son affection pour la maison à laquelle il appartenait, et en même temps son hu-

milité se sont manifestées dans ces paroles d'un écrit trouvé après sa mort : "Je me recommarde à la charité de mes chers élèves. Oh ! je les ai beaucoup aimés, j'espère leur faire plus de bien au ciel que je leur en ai fait sur la terre : ce qui ne sera pas difficile ..J'ai bien aimé mon cher collége ; que ne lui ai-je été plus utile ! J'espère aller au ciel et réparer par mes prières le mal que j'ai pu lui faire de quelque manière que ce soit."

Le zèle des âmes avait toujours animé M. Dufresne : il en avait donné tout jeune encore un singulier témoignage dans un trait que malgré la naïveté qu'il exprime, il peut être édifiant de rappeler.

Avant de commencer ses études, il était employé comme commis chez un marchand. Celui-ci était un digne homme, plein de foi, mais un peu négligent pour ses devoirs religieux. Cela n'allait pas à la piété de l'adolescent ; il entreprit de convertir celui au service duquel il se trouvait. D'abord il eut recours à la prière ; ensuite il crut devoir agir d'une manière plus directe. Le voici qui apprend par cœur une page ou

deux du " *Pensez-y bien*" sur le délai de la conversion, et un matin, vers la fin du déjeuner, mettant de côté le respect humain, il se lève de table, prononce le texte: *Non tardes converti ad Dominum et ne differas de die in diem;* puis il déclame, avec un ton pénétré du plus vif sentiment de zèle, le passage qu'il avait appris. Celui à qui s'adressait ce sermon l'écouta avec surprise, mais avec bienveillance; et en lui souriant, il lui prédit qu'il ferait un bon curé. S'il ne mit pas immédiatement à profit la leçon qu'il venait de recevoir d'une manière si étrange, il réalisa plus tard le désir du jeune prédicateur. Le zèle de celui-ci, se décèlant de si bonne heure, manifesté pendant toute sa carrière sacerdotale dans la mesure où il croyait pouvoir l'exercer, se retrouve encore dans le regret qu'il exprima dans ses derniers jours, d'avoir trop peu fait, disait-il, pour des âmes rachetées du sang de Jésus.

On sent que les vertus qu'a pratiquées M. Dufresne étaient le fruit de celle qui anime toutes les autres, la charité. Il avait une piété vraie et tendre qui se fai-

sait sentir en toute occasion. Il montrait dans la prière un recueillement extérieur qui édifiait beaucoup. Son amour pour Dieu était accompagné de la plus entière confiance en sa bonté. Aussi les sujets qui avait rapport à la miséricorde divine étaient ceux dont il se plaisait surtout à faire l'objet de ses sermons et de ses entretiens pieux. Quelle édifiante expression de cette espérance, qui est la sœur de la charité, se lit dans son testament ou après avoir demandé pardon de ses fautes, il dit. " Cependant je dois à la vérité de dire que je ne puis me laisser aller à une crainte excessive : c'est peut-être présomption de ma part, mais la confiance en la bonté de mon Dieu domine dans mon âme ; je demande à cette bonté infinie qu'il en soit ainsi jusqu'à mon dernier soupir."

Cet espoir n'a pas été frustré.

Depuis plusieurs années la santé de M. Dufresne s'était altérée notablement : il avait des infirmités qui le faisaient souffrir ; il les supportait avec une patience admirable ; il ne fit jamais entendre de plaintes. Dès le commencement de l'hiver la maladie

prit chez lui un caractère de plus en plus menaçant, il comprit qu'elle l'acheminait à la mort. Il vit venir celle-ci avec cette sainte indifférence qu'il exprimait souvent, en répètant cette parole de St. François de Sales : je ne veux rien demander, ni rien refuser. Disposé à vivre longtemps si Dieu le voulait, il était aussi parfaitement résigné à mourir. Il a donné la plus grande édification dans ses dernières semaines à ses confrères, et aux sœurs de l'Hôtel-Dieu, qui appelées près de lui, aussitôt que le danger se fut déclaré, lui ont donné pendant plus d'un mois leurs soins avec le plus charitable dévouement.

Après avoir reçu les derniers sacrements dans les sentiments d'une piété vive, il dit à l'une de ces religieuses : "j'ai éprouvé des consolations inexprimables en recevant l'extrême-onction ; je ne puis redire tout le bonheur qui a rempli mon âme."

Sa patience était telle qu'il ne proférât jamais un mot de plainte, malgré les douleurs qu'il a éprouvées pendant les trente trois jours qu'il a gardé le lit. Son humilité lui faisait recevoir avec peine les té-

moignages du respectueux intérêt que lui témoignait ceux qui venaient le visiter. Il ne pouvait recevoir le plus léger service sans en paraître confus et faire entendre une vive expression de gratitude. Son union à Dieu était habituelle. Quand l'accablement de la maladie ne l'en empêchait pas, on le trouvait toujours occupé à prier. Il demandait qu'on priât beaucoup pour lui, disant : " Vous ne pouvez croire combien la prière donne de force et de consolations." Plusieurs fois on le surprit priant les bras en croix et cela la veille même de sa mort.

Chaque fois qu'on lui suggérait un sentiment pieux il l'exprimait avec une piété touchante. Il aimait qu'on lui répétât les mêmes prières parcequ'elles s'imprimeraient dans son esprit et que jusqu'à sa mort il pourrait les répéter.

Sa piété a été bien favorisée par les grâces qu'il a reçues dans sa maladie. Il a eu le bonheur de communier fréquemment depuis qu'il eut reçu le viatique. Il a joui de cette faveur le soir même de la veille de sa mort ; l'hostie sainte a été le dernier

aliment dont il a pu se nourrir. Il a été admis comme tertiaire dans l'ordre de St. François d'Assise le soir qu'il a reçu l'extrême-onction, et peu d'heures avant qu'il expirât, il fut affilié à l'association de St. François de Sales qui vient d'être établie dans ce diocèse.

Il a sans cesse exprimé pendant sa maladie la plus entière espérance en Dieu,comme devant lui ouvrir le ciel ; il n'a pas paru un seul instant en proie à la crainte, si naturelle en cette formidable circonstance ; c'était la récompense de la confiance habituelle qu'il avait eue pendant sa vie à la miséricorde divine.

La dernière parole qu'il ait prononcé a été pour demander qu'on allumât près de lui un cierge bénit ; il entra ensuite dans une agonie ou il n'a pas paru beaucoup souffrir. Il a expiré au moment même où l'on recommandait son âme à St. Joseph.

Ce n'est pas seulement au Séminaire, parmi ses confrères et les élèves que la perte de M. Dufresne s'est fait douloureusement sentir. Il était l'objet de l'estime et de l'affection de tous les membres du clergé

qui l'ont connu. Aussi un grand nombre d'entre eux ont exprimé ces sentiments soit en assistant à ces funérailles, soit en exprimant leur regret de n'avoir pu le faire.

Le service funèbre a été célébré par le Rév. M. Dufresne, Chanoine de la Cathédrale de Montréal, cousin-germain du défunt. Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe a fait l'absoute. On remarquait au chœur MM. les Grands Vicaires Gravel et Millier, le Rév. P. Supérieur des Dominicains, M. le Chanoine Leblanc de Montréal, et nombre de prêtres des diocèses de St. Hyacinthe, de Montréal et de Sherbrooke. Parmi les laïcs se trouvaient l'Honorable B. de LaBruère, et beaucoup de citoyens marquants.

Des lettres de condoléance d'anciens élèves du Séminaire, entre autres de l'Honorable Juge Bourgeois et de M. Rodrigue Masson, membre du parlement fédéral, ont exprimé les sentiments de vénération et de reconnaissance qu'ils lui ont conservées.

M. Dufresne laisse après lui la mémoire du juste, qui n'a point à craindre le blâme. *In memoriæ erit justus ; ab auditione malâ non tenebit.*